

**Association des Enseignants et des Chercheurs en Chimie Physique et Chimie Minérale des
Facultés de Pharmacie**

XXVII^{èmes} Journées de l'AECCPCM

18 juin 2020, REIMS « en ligne »

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale

La Présidente Catherine Passirani ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Cette séance a lieu exceptionnellement, et pour la première fois, en ligne, car la crise sanitaire liée à la Covid-19 empêche les membres de se réunir physiquement. 31 membres de 19 universités différentes sont connectés.

1. Rapport moral (C. Passirani)

Le compte-rendu de l'AG de l'AECCPCM qui s'est tenu à Lyon le 14 juin 2019 sera validé en même temps que celui de juin 2020 (Reims en ligne) lors de l'assemblée générale de juin 2021.

2. Rapport financier (S. Toscani)

Notre trésorier, Siro Toscani, présente le bilan financier de l'association pour l'année 2019. Compte-tenu de la bonne santé des finances de l'association, le trésorier et la présidente proposent de maintenir le montant des cotisations constant (10 euros pour les MCF et 20 euros pour les PU), proposition adoptée à l'unanimité.

Avoirs de l'association au 31 décembre 2018	Euros
Dépôt sur compte courant postal :	7174,60
Liquidités :	45,38
Recettes 2019 :	5881,74
Dépenses 2018 :	2439,18
Excédent de gestion	3442,56
Détail des recettes	
Cotisations des membres (20 € pour les professeurs et membres assimilés de rang A et 10 € pour les maîtres de conférences et membres assimilés de rang B) :	390,00
Subvention de l'Université de Lyon 1	500,00
Inscriptions XXVI ^{èmes} journées de Lyon	1620,00
Droits d'auteur versés par Ellipses Marketing	3371,74
Détail des dépenses	
Frais de tenue du congrès XXVI ^{èmes} journées de Lyon	1957,31
Frais de reproduction et envoi de lettres	4,20
Frais d'assurance (pour l'année 2020)	111,67
Frais de tenue et relevés de compte	66,00
Prix étudiant	300,00

3. Compte-Rendu des réunions CNU 85^{ème} section

Le bilan des sessions CNU de 2020 est présenté par Patricia Melnyk. Elle rappelle les conditions requises pour candidater à la qualification et pour demander une promotion au titre du CNU. Les modalités sont précisées sur le site de la CP-CNU ; celles-ci sont à suivre scrupuleusement pour la présentation des dossiers. Pour rappel, 3 publications en rang utile (1^{ière}, 2^{nde} ou dernière place) pour

les MCU (2 si le candidat est pharmacien). Les post-doctorats ou expériences à l'étranger, ainsi que les excellentes publications sont pris en compte. Il est recommandé de bien adapter le dossier à la discipline (en cas de dépôt sur plusieurs sections). Pour les professeurs, 15 publications en rang utile au minimum. La présentation des titres et travaux a lieu le matin (20 minutes de présentation, 10 minutes de questions) puis 2 questions sont tirées au sort par le candidat. Il choisit alors une des deux questions et a ensuite 3h de préparation. La leçon doit durer 30 minutes, suivies de 15 minutes de questions. Depuis 2015, une modification substantielle a été apportée à la leçon avec l'utilisation possible de l'ordinateur (les transparents et l'utilisation du tableau sont toujours acceptés) et un temps est réservé aux questions à la suite de la présentation de la leçon.

Bilan des qualifications :

MCU : 78 dossiers déposés, 54 étudiés (40 OUI dont 22% de pharmaciens)

PR : 12 dossiers étudiés, 8 auditions, 7 OUI

Concernant les demandes de promotion : En raison de la pandémie, la session d'étude des demandes est repoussée au mois de juillet.

Depuis 2014 et pour les universités qui ont souhaité passer par la voie nationale, les demandes de PEDR sont analysées par le CNU qui émet un avis (20% de A, 30% de B et 50% de C). La décision finale d'attribution revient aux Universités. Attention à bien soumettre des dossiers de demandes de PEDR, plus il y a de dossiers, plus le nombre de dossiers classés A (et B) augmente. Sont pris en compte les critères suivants : production scientifique, encadrement (M2, Thèses...), rayonnement et responsabilités administratives.

Le CNU s'est réuni en octobre 2019 (MCU : 50 dossiers, 10 A et 15 B - PR : 19 dossiers, 4 A et 6 B).

4. Discussions diverses

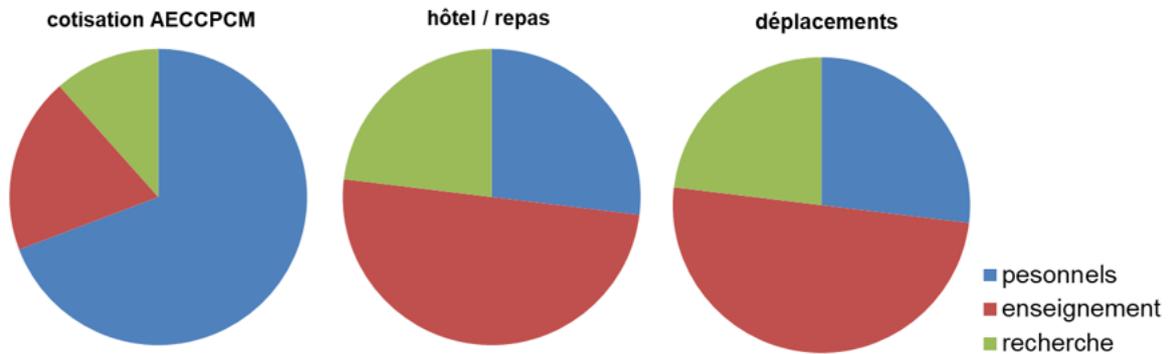
- Sur les 24 facultés interrogées au sujet de la réforme PASS/LAS, 10 ont répondu complètement et 9 partiellement.

2 Universités sont en LAS totale, 1 Université en Licence Sciences pour la Santé et la majorité des Universités sont en PASS / LAS avec un % de places en PASS qui varie de 50% à 80%. La distribution des heures en Chimie générale est de **26h** (moy sur 13 facultés ; min 12h et max 52h). En moyenne, on aura **9,5h en « tronc commun » ; 6,5 h en « mineure » ; 10h en « spé pharma ».**

Le % de places dans les différentes facultés est très variable (le plus fort % observé est indiqué) :

- % de places en facultés « Sciences et Tech » varie de 50 % – 87 %
 - Physique
 - Chimie (30%)
 - Math
 - Info
 - SV / SVT (40%)
 - S Ing
 - STAPS (20%)
 - Licence Science-Santé (22%)
- Places en facultés « Autres » :
 - Droit (18%)
 - Psycho (12%)
 - Eco-gestion (11%)
 - SHS (34%) (Langues 8% – Histoire-géo 3% – Philo : 17%)

- Un sondage concernant le remboursement des frais de participation aux journées de notre association a également été réalisé – 17 universités ont répondu :



5. Vie de l'association

Un point sur le site internet de l'association est fait par les collègues qui en sont en charge (Yohann Corvis, Barbora Lajoie et Gaétane Collin). Un appel est lancé pour que chacun mette à jour les informations relatives à sa fiche personnelle ou à sa faculté. Pour ce faire, il suffit d'envoyer les nouvelles informations à yohann.corvis@u-paris.fr, barbora.lajoie@univ-tlse3.fr et gaetane.wielgosz-collin@univ-nantes.fr.

Cette année, la photo rassemblant les participants est prise en ligne, sur la mosaïque de la vidéoconférence et vous pouvez la retrouver sur le site.

Les questions à l'ordre du jour ayant été discutées, la Présidente Catherine Passirani lève la séance vers 12H30 en remerciant à nouveau l'ensemble des participants.